



H EL ENE TIGROUDJA

**Candidate de la France au Comit e
des droits de l'homme – pour r election**

2023 ▶ 2026

L'adoption du Pacte international relatif aux droits civils et politiques en 1966 et la mise en place du Comité des droits de l'homme témoignent des progrès significatifs en matière de protection des droits de l'homme depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre 1948.

La pandémie de Covid-19 jointe à d'autres défis tels que les changements climatiques ont néanmoins révélé la persistance des inégalités et les difficultés que pose la consolidation des avancées réalisées sur le plan international comme dans les systèmes nationaux depuis plus de soixante-quinze ans. L'effectivité, l'indivisibilité et l'universalité pleines et entières des droits de l'homme sont d'autant plus capitales face à ces nouvelles menaces. Le respect des droits de l'homme, y compris les droits civils et politiques, est indispensable pour sortir de la crise mondiale due à la Covid-19 et permettre de bâtir un monde meilleur, plus résilient, plus juste et plus durable.

En tant que membre du Comité des droits de l'homme depuis 2019, je me suis investie en faveur de la promotion et de la protection universelle des droits de l'homme. Les défis restent considérables et je souhaite poursuivre mon engagement, en me portant candidate à un second mandat, avec le soutien de la France.

CET ENGAGEMENT REPOSE SUR TROIS PILIERS FONDAMENTAUX

► Tout d'abord mon expertise juridique internationale, appliquée à la réalité du terrain

Chargée de l'enregistrement des nouvelles plaintes, de l'octroi ou du refus de mesures provisoires et de la surveillance du traitement contentieux des plaintes individuelles au sein du Comité des droits de l'homme, je suis notamment intervenue sur les thématiques de l'intégration de la protection de l'environnement dans le droit à la vie en faveur des communautés les plus vulnérables,

la défense de l'espace civique et le renforcement de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, en particulier lors de conflits armés. J'ai également représenté le Comité auprès du groupe de travail sur la Covid-19 qui réunit les représentants de tous les organes de traités des Nations unies. En tant que rapporteure de ce groupe, j'ai rédigé la Déclaration sur les droits de l'homme en période de pandémie, publiée en célébration de la journée mondiale des droits de l'homme le 10 décembre 2021.

► La méthode, ensuite

Je m'appuie sur l'analyse globale, harmonisée et comparative des questions de droits de l'homme. Prendre l'universalité des droits de l'homme au sérieux exige non pas d'adhérer à des vérités indiscutables et absolues, mais d'être capable d'étudier chaque question conformément à un esprit d'ouverture et de diversité culturelle, s'appuyant sur les particularismes régionaux et locaux et les exigences de préservation des principes universels du droit international des droits de l'homme. Cela implique notamment de favoriser les échanges entre les différents organes régionaux de protection. À cet effet, j'ai été nommée point de contact au sein du Comité pour les relations avec la Cour européenne des droits de l'homme.

► La philosophie, enfin, qui est celle d'une approche pragmatique des droits de l'homme

Déterminer le sens d'une norme qui énonce un droit, la préciser, est nécessairement le fruit d'une discussion contentieuse, consultative

ou diplomatique. Je crois davantage dans le pouvoir de persuasion et d'argumentation que dans celui de la sanction. C'est selon cette philosophie que j'ai mené les missions du Comité en échangeant sur le terrain ou par visioconférence avec de nombreuses administrations, juridictions et organisations non gouvernementales en Afrique, en Asie et en Amérique latine. À titre d'exemple, je me suis rendue au Salvador en 2019 et au Kenya en 2021 pour échanger sur les droits des femmes et l'accès à un avortement sûr, légal et gratuit. En tant que point de contact communication du Comité, je m'efforce de sensibiliser aux travaux du Comité, qui répondent à cette philosophie.

Convaincue que mon expertise et mes engagements sont de nature à contribuer utilement aux travaux du Comité, je continuerai d'exercer, en cas de réélection, mon mandat avec rigueur et indépendance.

Hélène Tigroudja

CONTACTS

Genève

Lucas Froment

lucas.froment@diplomatie.gouv.fr

New York

Élise Servat

elise.servat@diplomatie.gouv.fr

Paris

Marion Segard

marion.segard@diplomatie.gouv.fr

Hélène Tigroudja, professeure de droit public.
Née le 19 juillet 1975 à Lille (France).

POSTES ACTUELS

- ▶ Experte indépendante au Comité des droits de l'homme des Nations unies (depuis 2019).
- ▶ Professeure de droit international public à l'université d'Aix-Marseille
- ▶ Hauser Global Professor à la New York University .
- ▶ Professeure invitée à la Washington American University (Academy of Human Rights and Humanitarian Law).
- ▶ Nommée sur la liste générale des experts en matière de réparation par le Greffe de la Cour pénale internationale.

UNE SOLIDE EXPÉRIENCE ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE CENTRÉE SUR LE DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

- ▶ Professeure invitée notamment à l'École nationale d'administration, à Sciences Po Paris, à l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg, à l'Université de Genève, au Max-Planck Institute de Heidelberg, à l'Université libre de Bruxelles, à l'Université catholique de Louvain, à l'université d'Abomey-Calavi.
- ▶ Agrégation en droit public (2004) ; doctorat de droit international public à l'Université Lille 2 (2001) sur « Le statut de la victime en droit international des droits de l'homme ».

UNE EXPERTISE RECONNUE PAR SES PAIRS À L'INTERNATIONAL ET DE NOMBREUSES MISSIONS SUR LE TERRAIN

- ▶ Depuis 2002, nombreuses missions de terrain pour le Comité des droits de l'homme (Honduras, Kenya, Pérou, Salvador), le Conseil de l'Europe (Albanie, Arménie, Azerbaïdjan,

Bosnie-Herzégovine, Moldavie, Ukraine), l'Union européenne (Ouzbékistan, Serbie, Tunisie), l'Organisation des Nations unies, la Cour interaméricaine des droits de l'homme, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français et l'École nationale d'administration (Jordanie), DCAF et l'UNESCO (Asie centrale, Maghreb et Sénégal).

- ▶ Régulièrement invitée pour dispenser des cours, des formations et des conférences dans des universités à l'étranger et pour le Programme régional des cours de droit international des Nations unies.
- ▶ Nommée par l'Académie de droit international en 2014 pour codiriger des travaux internationaux de recherche sur les droits des femmes et l'élimination des discriminations ; élue en 2017 au comité sur les droits de l'homme dans les situations d'urgence de l'International Law Association ; membre du comité éditorial de l'*African Yearbook of International Law*.

LANGUES PRATIQUÉES

Anglais, espagnol, français.

PUBLICATIONS RÉCENTES

- ▶ *The American Convention on Human Rights. A commentary*, Oxford/New York: Oxford University Press, 2021 (coauteur).
- ▶ « Procedural Developments at International Human Rights Courts and Bodies », *The Law and Practice of International Courts and Tribunals 19*, p. 304-341, 2020.
- ▶ *Traité de droit international des droits de l'homme*, Paris, Pédone, 2018.
- ▶ *Women's Rights and the Elimination of Discrimination* (coédité avec M. Jänterä-Jareborg), 2016, Brill/Nijhoff, Académie de droit international.